



**CSFR - Comité pour la Sauvegarde
de Fessenheim et de la plaine du
Rhin (*)**

16 chemin de la Croisette 67130 Fréconrupt
csfr-jj.rettig@sfr.fr



Stop Transports

- Halte au Nucléaire(*)

46 rue des Voituriers 67130 Neuviller la Roche
stthn@free.fr



Stop Fessenheim (*)

98 rue du Logelbach 68000 Colmar
stopfessenheim@gmail.com
www.stop-fessenheim.org



**Les Citoyens Vigilants des
environs de Fessenheim**

40 rue du Muguet 68320 Widensohlen
lucien.jenny@orange.fr



Alsace Nature (*)

8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg
siegeregion@alsacenature.org
www.alsacenature.org

(*) membres du

Réseau Sortir du Nucléaire

Siège : 9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04



Monsieur Pierre BOIS

Chef de Division de l'ASN
Autorité de Sûreté Nucléaire
14 rue du Bataillon de Marche n°24
BP 81005F
67070 Strasbourg

LETTRE OUVERTE - RECOMMANDÉE + AR

Objet :

Arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim
pour non-respect de prescriptions de sûreté

Monsieur le Chef de Division,

En application de la prescription [EDF-FSH-27][ECS-18] adoptée le 26 juin 2012 (Décision n° 2012-DC-0284), à l'issue des évaluations complémentaires de sûreté qui ont suivi l'accident nucléaire de Fukushima, imposant « **en tout état de cause** » la mise en place de moyens d'alimentation électrique supplémentaires (les groupes électrogènes diesels d'ultime secours, ou « DUS »), l'Autorité de Sûreté Nucléaire se retrouve à la date du 1^{er} janvier 2019 face au constat que **cette prescription n'a pas été respectée sur le site de la centrale nucléaire de Fessenheim** ; et ceci alors que l'exploitant EDF disposait d'un délai de plus de 6 ans pour les réaliser (délai ultime : le 31 décembre 2018).

À ce jour, seuls des projets de nouvelle décision ont été formulés par l'ASN et ne sont toujours pas applicables :

1) Lors du premier projet de nouvelle décision, qui avait fait l'objet d'une première consultation publique du 22.10.2018 au 05.11.2018, plus de 90% des citoyens intervenants avaient demandé l'arrêt de la centrale nucléaire à l'échéance prévue du 31 décembre 2018. Mais au motif d'un vice de forme (les courriers d'EDF n'avaient pas accompagné cette première démarche), vous avez lancé une 2^{ème} consultation.

2) Nous observons que pour cette 2^{ème} consultation (du 24.12.2018 au 10.01.2019), seuls trois courriers d'EDF sur les cinq qui sont cités ont été publiés par l'ASN. Qui plus est, l'un de ces trois courriers comprend des zones « caviardées » (occultées par des parties blanches) ce qui retire pour partie l'appréciation possible des citoyens.

Ainsi, de vice de forme en vice de forme, nous constatons que le problème de fond demeure : il y a mise en danger délibéré de la vie d'autrui en situation d'extrême urgence, du fait de l'absence de dispositifs d'ultime secours « DUS ».

Au vu de l'Article 121-3 du Code Pénal, nous considérons qu'il y a en la circonstance carence fautive de la part de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

En conséquence, nous vous demandons :

- 1) À réception de ce courrier et à titre conservatoire, d'imposer à EDF de mettre les 2 réacteurs de Fessenheim en arrêt du fait que toutes les dispositions de sécurité n'ont pas été mises en place.**
- 2) D'intervenir auprès d'EDF pour que la procédure de mise en arrêt définitif des deux réacteurs s'ensuive immédiatement.**
- 3) D'exiger cependant d'EDF que des DUS soient réalisés au plus vite, afin d'assurer l'ultime secours des installations subsistant après l'arrêt, y compris les piscines de désactivation.**

Nous vous mettons en demeure de respecter ce qui précède.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de Division, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Jacques RETTIG	Président du Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (CSFR)
Solange HUSSER	Membre du Conseil d'Administration du CSFR
Claude LEDERGERBER	Représentant du CSFR auprès de la CLIS de Fessenheim
Rémi VERDET	Président de l'association Stop Transports - Halte au Nucléaire
André HATZ	Président de l'association Stop Fessenheim
Lucien JENNY	Collectif Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim
Denis HASSENFRTZ	Collectif Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim
Daniel REININGER	Président de la Fédération Alsace Nature
Jean-Paul LACÔTE	Membre du C.A. de la Fédération Fédération Alsace Nature - Membre de la CLIS de Fessenheim – Vice-président de l'ANCCLI

Au nom des associations réunies :

André HATZ
Président de Stop Fessenheim
174 route de Sélestat 67140 Gertwiller
+33 6 82 02 69 79
ahatz.stopfessenheim@gmail.com

